

LE MOT BIBLIQUE DU JOUR

ECH

ECH, dans le Rouleau, signifie **le feu**, mais, comme nous le verrons en étude référencée, l'état ou la fonction de cet élément doivent être pris dans un sens très large et aux multiples facettes. Non seulement il désignera toute flamme ou toute source de lumière, mais aussi toute matière extrêmement chaude et brûlante, que cela soit **avec ou sans flamme**. Voire **même sans lumière du tout, et donc sans être visible**. Le Rouleau parle alors de **feu obscur**. Il est décrit répétitivement comme l'un des outils permettant dans le récit à Dieu d'exprimer **par le feu** sa toute puissance et, réciproquement, à l'homme comme l'un des moyens lui permettant de le vénérer.

Nous étudierons le feu témoin de la puissance divine en général, puis le feu divin répétitivement outil de sanctions lors de dérives, que celles-ci soient collectives ou individuelles.

A – LE FEU, TEMOIN DE LA PUISSANCE DIVINE EN GENERAL

I – DANS L'UNIVERS :

La puissance divine dans la création:

Après avoir créé les *"eaux lointaines"* (les cham – mayim c'est à dire les nébuleuses, les nuées lointaines), au quatrième jour sera créé le *"feu lointain"* (le cham -éch c'est à dire le soleil) Cette énergie solaire étant, comme chacun le sait, indispensable à toute existence végétale comme animale.

La puissance divine contrôlant les forces (les "dieux) de la nature"

Ce fut le rôle des **dix plaies d'Egypte** mettant à bas les croyances païennes en des forces issues de la nature et ainsi discréditées, car toutes sous le seul contrôle de l'Eternel, ayant pouvoir de créer tant le feu que celui de l'éteindre (plaie de l'obscurité masquant le feu du soleil), Ainsi:

(Exode 9, 23)

"Des éclairs de feu tombèrent au sol puis le Seigneur fit pleuvoir de la grêle"

(Exode 10, 22)

"D'épaisses ténèbres couvrirent le ciel durant trois jours" (contrôle du feu solaire)

C'est aussi la raison pour laquelle l'**agneau pascal**, divinité égyptienne (Louksor) sera exclusivement mangé **rôti par le feu** (Exode 12,8) le jour de la sortie d'Egypte sans en ménager la moindre de ses parties, en le mangeant **en entier**, de la tête au gigot, jarret et entrailles, aucune partie de l'animal n'étant ni sacrée ni tabou. (Exode 9, 23)

Avec une conséquence symbolique et didactique: Les édits sur les feux du Chabat

Le contraste est expressément recherché d'entre les flammes **perpétuelles** de l'autel, à y entretenir **y compris** le jour du Chabat et celles **interdites hors** l'autel et à tout le peuple au jour de repos. Ainsi:

D'un côté, (Lévitique 6, 6)

" Un feu perpétuel sera entretenu sur l'autel. Il ne devra point s'éteindre"

(NB: c'est pourquoi dans les synagogues séfarades, il est maintenu une lampe à huile qui brûle en permanence en souvenir de ce temps là puis du temple et symbolisant la perennité divine qui, elle, est infatigable)

Et d'un autre côté, en tout opposé sur l'éphémère de l'homme limité (Exode, 35,3)

" Vous ne forgerez point de feu dans vos demeures en ce jour de repos"

[Remarque : Cet interdit de faire du feu a été édicté **lors de l'énoncé des tâches de construction de l'autel.** pour faire respecter ainsi le repos du Chabat dans la construction des ouvrages. En effet, et selon le décalogue, on ne doit effectuer aucun travail laborieux, aucune tâche de type "**melakh'a**" le jour du Chabat (pour plus de détails quant à la définition de mélakh'a - à ne pas confondre avec avoda - voir ces termes mélakh'a et avoda dans les liens:

<http://ajlt.com/motdujour/11m03.pdf> et <http://ajlt.com/motdujour/11a03.pdf>]

II – LE FEU COMME MALAKH' (MESSAGE DIVIN) QUAND IL S'ADRESSE :

A Abraham:

(Genèse 15, 17)

"Un sillon de feu (Lapid éch) passa entre ces chairs dépecées"

A Moïse:

(Exode 3, 2)

"Un message du Seigneur lui fut perçu venant du coeur du buisson en feu"

"Et voici le buisson brûlait mais ne se consumait point" (même symbolique du feu permanent que l'on instaurera en rappel plus tard dans l'autel)

Au peuple de l'exode pour les guider:

(Exode 13, 21)

"Une colonne de feu nocturne les guidait"

De même:

(Nombre 9, 15)

"Et le jour où l'on a érigé le tabernacle, le soir, il y avait au dessus du tabernacle comme un météore de feu persistant jusqu'au matin"

Idem (Nombre 9, 16) et (Nombre 14, 14)

III – LE FEU DECRIT COMME UNE ARME DIVINE MARTIALE:

(Exode 14,24)

"Une colonne de feu jeta la perturbation dans l'armée égyptienne"

IV – LE FEU DIVIN SERVANT DE GUIDE ET G.P.S. D'EPOQUE AU SINAI

(Exode 13, 21-22)

" L'Eternel les guidait le jour par une colonne de nuée qui leur indiquait le

" chemin et la nuit par une colonne de feu destinée à les éclairer afin qu'ils

" puissent marcher jour et nuit. La colonne de nuée le jour et la colonne de feu

" la nuit ne cessaient de prendre le pas"

V – LE FEU DIVIN ACCOMPAGNANT LE MESSAGE DU DECALOGUE

(Exode 19, v16 et 18)

" **Au troisième jour il y eut des éclairs.... Or la montagne était toute fumante**
" **parce que le Seigneur y était descendu** (* NB) **au sein de la flamme, sa fumée**
" **montait comme la fumée d'une fournaise et la montagne entière tremblait**
" **violemment...**
" **Or tout le peuple fut témoin de ces feux et de cette montagne fumante**

(* NB 1)

Il s'agit d'une allégorie n'ayant en rien le sens commun de descendre. Voir la dessus Maimonide – Le Guide des Egarés Chapitre 1

(* NB 2)

Nous retrouvons ici le concept du 'khoche'kh initial (voir ce mot) désigné comme un matériau brûlant et se retrouve dans la révélation du Sinaï, où l'on retrouvera précisément son utilisation. Et ici, que constatons-nous ?... Que, lors de l'apparition divine, le texte utilise bien pour la même désignation, indifféremment, soit le mot *éch* (feu) ou soit le mot *'khoche'kh* (obscurité).

Ainsi, après avoir dit (Deut IV, 36) « *Et tu entendis ses paroles sortir du milieu du feu*

(éch) », juste au chapitre suivant (Deut V, 20) la description en est reprise et décrite plus précisément par « *et tu entendis cette voix sortir du sein du 'hoche'kh* », (donc du sein de cette obscurité) pendant que la montagne brûlait bien d'un feu, mais **d'un feu non générateur de lumière !!!!** »

Ainsi, nous dit le texte, le « *'khoche'kh* » d'où sortait la voix est donc bien un feu, mais pas n'importe lequel, un feu intense donc obscur, non visible, et donc un élément intraduisible pour décrire un phénomène spécifique et d'exception qui n'était en rien connu de notre monde environnant lorsque les traducteurs d'époque s'y sont attelés, mais qui nous est familier comme extrêmement fréquent dans l'univers par la connaissance moderne des trous noirs.

Convenons que ceci est pour nous une totale énigme, un paradoxe, car une chaleur génératrice non pas de lumière, mais au contraire d'obscurité totale, qui consumait le Mont, nous n'en connaissions rien de similaire. (Au-dessus de 3.000.000 Kevins, plus il y a de chaleur, et moins il y a de lumière)

Le Zohar lui-même conviendra de cette justesse de vue, puisqu'il empruntera à Maimonide, 4 à 5 siècles plus tard, cette analyse dans son chapitre sur Béréchit, et lui reprendra ce terme d'un « **feu obscur** »

B – LE FEU DIVIN, OUTIL DE SANCTIONS DES DERIVES COLLECTIVES

Pour le Rouleau, puis plus tard tout autant pour les prophètes, les plaies ou les catastrophes qui frappent ou frapperont en prédictions les populations ou le peuple hébreu ne sont en rien des événements fortuits.

Elles ne seraient que la sanction de dérives (au sens donné par la Torah) lorsqu'un consensus collectif se crée et se pérennise pour tolérer ces dérives.

Les sanctions exercées peuvent alors prendre des formes diverses, soit par l'eau (cas de la génération de Noé) soit par l'ouverture de la terre qui engloutit, soit par une épidémie dévastatrice ou soit par la famine et l'exil.

Mais tout autant **les sanctions par le feu**. Voyons- en quelques illustrations.

I – « L'EXCESSIVITE » DANS LA TOLERANCE COLLECTIVE DE LA PERVERSITE : LE CAS DE SODOME ET GOMMORHE

La cause de leur destruction :

La Thora relève que si les déviations sont humaines, elle estime qu'un certain seuil ne saurait être atteint ou dépassé dans leur tolérance collective. Le débat symbolique entre Abraham et Dieu démontre bien qu'il ne suffit pas que cette excessivité soit qualitative, il suffit qu'elle soit quantitativement tolérée.

En effet, le texte prend bien soin de préciser à plusieurs reprises que les déviations de ces deux villes atteignaient **un haut degré** de perversité (*méod*). (sic)

Ainsi, et dans leur globalité collective :

(Genèse 13, 12)

" *Les habitants de Sodome étaient pervers et pécheurs devant l'Eternel à un haut degré*

(Genèse 18, 20)

" *Cette perversité était excessive*

Leur destruction divine par le **FEU** et le soufre:

(Genèse 19, 24)

" *L'Eternel fit pleuvoir sur Sodome et sur Gommorhe du soufre et du feu.*
" *L'Eternel LUI-même, du haut des cieux.*

II – LA SANCTION DES PRETRES QUI ONT DEVIE LE SENS DEVOLU A L'ENCENS :

Le rite de l'encens dans l'autel était dévolu à détourner les hébreux du culte égyptien des parfums et des embaumements où chaque baume avait un pouvoir magique facilitant le voyage vers l'au-delà du corps embaumé. Les lévites de Coré n'ayant pas saisi le sens de ce message seront disqualifiés pour la prêtrise et détruits **par le FEU**

(Nombres 16, 35)

" *Puis un FEU s'élança de devant le Seigneur et consuma les deux cent cinquante hommes qui avaient offert l'encens.*

III LA PREDICTION NEFASTE DE MOÏSE

En son testament épique, Moïse prédit aux générations futures qu'elles se détourneront des valeurs du Sinaï et, que de ce fait, la sanction promise en sera terrible et **par le feu**.

Je renvoie à la paracha Haazinou et au lien : <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.00.23.pdf>

Sur ses prédictions sévères liées aux détours des valeurs du Sinaï : (extraits)

*Oublié le Dieu qui t'as fait naître !... Ces enfants sont indignes de confiance...
J'éloignerai Ma direction de la leur... Car c'est une race « aux voies obliques »*

Et sur les sanctions annoncées et consécutives diverses, dont par le feu

*(cette nation) se consumera vers l'enfer souterrain qui embrase les socles des monts et qui en engloutira la moitié ...Car un feu s'est allumé par Mon courroux
J'ajouterai sur elle tous les malheurs L'épuisement par famine et les crémations du brasier*

C – LE FEU DIVIN, OUTIL DE SANCTION INDIVIDUELLE

Cette sanction par le feu est sélectivement et exemplairement réservée aux prêtres qui ont failli. Nous avons vu plus haut le sort des lévites avec Coré.

Le cas individuel de Nadab et Abihou

Les exigences de la Torah au regard des prêtres sont telles que pour un simple problème d'encens là encore détourné, les deux propres fils d'Aaron, Nadab et Abihou furent foudroyés par le feu divin et leur cadavre interdit de tout rite mortuaire. Pour tous détails voir "*Reflexions sur la mort de Nadav et Abihou*" lien <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.46.pdf>

Lévitique 10, 2)

" **Et un FEU s'élança de devant le Seigneur et les dévora et ils moururent devant le Seigneur.**

CONCLUSION

Etroitement lié à la puissance divine, le feu qui anime l'univers, est aussi un mode d'expression forte du récit biblique qui ramène de façon restrictive à notre minuscule échelle terrestre et humaine le rôle interférent de cet élément.

Et dans ce cas, il est tantôt associé à un message délivré en rôle bienveillant du divin (, buisson ardent, appui contre les égyptiens, rôle de guide du peuple...) ou tantôt associé à une sanction des déviations structurelles des valeurs, que ce soit en punition collective (villes de Sodome et Gomorrhe, Lévites de Coré ou celles du futur), ou que cette sanction soit individuelle (sélectivement, là encore, envers les lévites en faillite d'exemplarité - cas de Nadab et Abihou).

C'est pourquoi lorsque le Deutéronome reprendra ce thème, il évoquera à plusieurs reprises ce "*feu dévorant*" divin (Deutéronome 4,24 9,3 32,21)

Cependant, lors de la bénédiction finale de Moïse, le feu n'est plus négatif puisqu'il est associé au feu sacré du savoir (éch-dat) (Deutéronome 33,2) suivi immédiatement par le fait que, pour Dieu, les saints de tous les peuples lui sont chers

Ces thèmes incluant le feu seront surabondamment repris par la suite dans les livres des prophètes (Isaïe, Ezechiel, Jérémie en particulier) qui en useront même en surabondance et auxquels je vous renvoie
